



Chers amis, chers paroissiens de ...

Le document joint vous invite à verser votre participation au Denier de l'Église : que ceux qui peuvent donner le fassent, étant entendu que ceux qui ont des fins de mois difficiles en sont dispensés bien sûr. Ceci étant nous voudrions attirer votre attention sur un point essentiel pour l'avenir de notre Église des Landes. Pour l'instant, dans notre paroisse, le montant recueilli des dons au DENIER de l'Église se maintient à peu près. Mais il n'en va pas de même du nombre des donateurs et surtout de leur âge : en effet le nombre de donateurs ne cesse de décroître et l'âge moyen du donateur est très élevé (près de 75 ans). Si rien ne change nous allons vers une disparition du Denier à ... !

Le devenir du DENIER dépend de nous tous. Essayons de parler du DENIER autour de nous, d'expliquer son importance : enfants, famille, amis, connaissances doivent être informés. Les parents et grands-parents pourraient utilement en parler à leurs enfants préparant leur mariage ou le baptême de leur enfant. Il est de notre entière responsabilité de baptisés que notre Église dispose des moyens nécessaires à son fonctionnement, à la vie courante des prêtres...

*Le curé de la paroisse
et le Conseil Economique Paroissial*